



# Sommaire

Mot du maire	2
Actualités	3
Urbanisme	4
Environnement	5
Loisirs et culture	5
Vie communautaire	7



Repérez ce pictogramme pour découvrir le contenu supplémentaire en ligne!



Myriam Sauvé – District 1 450 267-1546 district]@les-coteaux.ac.ca



Claude Lepage – District 2 450 374-8015 district2@les-coteaux.qc.ca



François Deschamps – District 3 450 267-3531 district3@les-coteaux.qc.ca



Michel Joly - District 4 450 267-3531 district4@les-coteaux.qc.ca



Véronique Lefebvre - District 5 450 267-3531 district5@les-coteaux.gc.ca



Josée Grenier – District 6 450 267-2207 district6@les-coteaux.qc.ca

#### Séances 2024

19 février 17 juin 21 octobre 18 mars 15 juillet 18 novembre 15 avril 19 août 16 décembre 21 mai 16 septembre



Consultez les détails en ligne.

# Mot du maire

Chères citoyennes, chers citoyens,

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de M. Jean-Guy Richer, qui a servi en tant que maire de Coteau-Station dans les années 1980. Tout au long de son mandat, M. Richer a consacré temps et efforts au bien-être de notre communauté, contribuant ainsi à l'épanouissement des Coteaux. Au nom du conseil municipal, je tiens à exprimer nos plus sincères condoléances à sa famille.

Sur une note plus joyeuse, j'aimerais féliciter le talentueux athlète coteaulois, Sasha Jouthe Klang, pour avoir obtenu une bourse de 1 500\$ dans le cadre du programme Accès Nouvelle Génération de la Fondation Aléo. Cette initiative vise à encourager la persévérance scolaire et sportive tout en reconnaissant et en célébrant le talent émergent. Nous lui souhaitons bonne chance dans la suite de son parcours.

La semaine québécoise des popotes roulantes se déroulera du 11 au 14 mars. J'agirai d'ailleurs comme bénévole le 14 mars pour distribuer des repas chauds aux bénéficiaires de ce service sur notre territoire. La popote roulante offre un service de livraison à domicile de repas nutritifs et équilibrés, destiné aux aînés, aux personnes en situation de perte d'autonomie ou ayant des limitations. Des plats chauds sont offerts à la livraison 3 jours par semaine au coût de 8\$. Pour vous inscrire au service ou devenir bénévole, contactez le Centre communautaire des aînés Vaudreuil-Soulanges au 450 265-3548.

Concernant l'évolution du dossier des mouvements de sol de la rue Lippé, les travaux à entreprendre restent encore à définir. À l'heure actuelle, nous avons reçu les versions préliminaires des études géotechniques et hydrauliques. Ces études suggèrent différentes solutions, telles que le déplacement de la route à certains endroits et l'enrochement de la rivière Delisle par secteurs. Nous devrions recevoir les versions finales des rapports au début du mois d'avril, ce qui nous permettra d'évaluer les coûts associés à chacune des solutions proposées. Par la suite, le conseil municipal devra prendre position sur le scénario de rétablissement à retenir, en tenant compte notamment des différentes subventions disponibles. Par ailleurs, ont été déposés un avis de motion et un projet de règlement lors de la séance du mois de février visant à protéger les résidents et les constructions à proximité de la rivière Delisle des risques liés aux glissements de terrain.

Ensemble, continuons à faire progresser notre belle communauté!

Sylvain Brazeau **Maire** 

450 267-3531, poste 230 mairie@les-coteaux.qc.ca



# Actualités

# Mise à jour de la Politique familiale et des aînés de la Municipalité

Nous tenons à vous exprimer notre gratitude pour votre participation enthousiaste au sondage en ligne. Nous remercions également les élèves de l'école secondaire des Navigateurs et tous les organismes locaux qui ont activement pris part à nos consultations publiques dans le cadre de la mise à jour de la Politique familiale et des aînés de notre municipalité.

Votre engagement démontre votre attachement à notre communauté et votre volonté de contribuer à son développement harmonieux et inclusif. Chaque voix compte, et votre implication est cruciale pour façonner l'avenir de notre ville.

À présent, nous entamons les prochaines étapes avec un sentiment de détermination renforcé :

- · Préparation de la synthèse des consultations
- · Conclusion du diagnostic social
- · Rédaction de la politique et du plan d'action
- Présentation de la politique et du plan d'action au conseil municipal pour approbation
- Mise en œuvre de la nouvelle politique (prévue à la fin du printemps 2024)

Nous tenons également à exprimer notre reconnaissance envers le gouvernement du Québec pour son soutien financier, qui rend possible la mise à jour de notre Politique familiale.



# Avis de décès

C'est avec regret que nous avons appris le décès de M. Jean-Guy Richer. M. Richer a été maire de Coteau-Station



de 1985 à 1988. Son empreinte sur notre communauté perdurera à jamais, rappelant ses nombreuses contributions à l'épanouissement des Coteaux.

Né en 1935 à Coteau-Station, Jean-Guy Richer incarnait l'esprit même du dévouement envers sa ville natale. En tant que pionnier dans le secteur de la pelouse cultivée, il a fondé le Groupe Richer, une entreprise familiale qui, depuis plus de 60 ans, a grandement contribué à l'économie locale tout en faisant connaître sa passion pour le gazon cultivé partout au Québec.

Sa vision dépassait les frontières de l'entreprise. En tant que fondateur et président du Club Richelieu-Soulanges, président de la Chambre de commerce régionale et membre actif des Chevaliers de Colomb, il a œuvré sans relâche pour le bien-être de sa communauté.

Sa détermination à servir son prochain s'est également manifestée dans son engagement politique. Avant d'occuper le poste de maire, il a siégé comme conseiller municipal, démontrant ainsi son attachement profond à la croissance et à la prospérité des Coteaux.

Ainsi, alors que nous honorons la mémoire de Jean-Guy Richer, nous nous rappelons avec gratitude ses nombreuses réalisations et son incidence durable sur les Coteaux. Son héritage continuera d'inspirer les générations futures à servir avec passion et dévouement, perpétuant ainsi l'esprit de camaraderie et de progrès qu'il a si ardemment promu.

# **Urbanisme**

# Réglementation sur les piscines résidentielles

Adopté en 2011, le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles vise essentiellement à contrôler l'accès des jeunes enfants aux piscines.

Les propriétaires d'une piscine installée avant le 1er novembre 2010, qui bénéficiaient jusqu'à présent d'une exemption, ont maintenant jusqu'au 30 septembre 2025 pour mettre en conformité leurs installations. Il n'y a pas de droits acquis en matière de sécurité, et ce, même si votre piscine est installée depuis plusieurs années.

Dans le cadre de tout type de projet de piscine, vous devez faire une demande de permis.

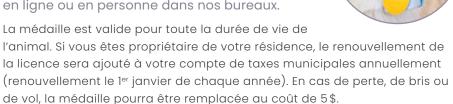




Consultez les détails sur le site **quebec.ca/** habitation-territoire/piscines-et-spas/securitepiscines-residentielles/securisez-piscine

#### LICENCES POUR ANIMAUX

Nous vous rappelons qu'en vertu du règlement en vigueur, la licence annuelle est obligatoire pour chaque chien ou chat. Son prix est fixé à 20\$ pour l'année 2024. Toute demande doit être effectuée en ligne ou en personne dans nos bureaux.



Si votre animal décède ou change de propriétaire, vous devez en informer la Municipalité.



Les demandes peuvent être soumises en ligne à lescoteaux.edemandes.com



#### **ENTRETIEN DES TERRAINS**

Avec la fonte des neiges apparaissent les dommages causés par les activités de déneigement de l'hiver.

Si vous souhaitez faire une réclamation, remplissez un formulaire de demande générale sur le site Internet de la Municipalité et accompagnez-le d'une photo, en vue d'accélérer le processus. Les travaux nécessaires seront réalisés par l'équipe Travaux publics lorsque les terrains seront secs.

### **DEMANDE DE PERMIS**

Avant de procéder à des travaux, à de nouveaux aménagements ou à l'installation d'un nouvel équipement, vérifiez auprès du Service de l'urbanisme si vous devez obtenir un permis ou un certificat d'autorisation.



Pour connaître les types de travaux concernés, consultez le site les-coteaux.qc.ca/ citoyens/services-auxcitoyens/urbanisme

# Environnement

# Loisirs et culture

# **GESTION DES BACS DE DÉCHETS DOMESTIQUES**

Dorénavant, les déchets domestiques doivent être placés exclusivement dans des bacs roulants d'une capacité de 240 L. Ceux de 360 L ne seront plus acceptés à compter du 1er septembre 2024.

Durant les prochains mois, la municipalité procédera à l'homologation des bacs de 240 L en y apposant une étiquette attestant leur conformité. Si votre bac est non conforme, il sera identifié comme tel et une procédure de mise en conformité vous sera fournie sur le bac.

Il sera possible d'obtenir un bac conforme de 240 L gratuitement.



# **PROGRAMMES** DE SUBVENTIONS ÉCOLOGIQUES

La Municipalité des Coteaux offre trois programmes de subventions écologiques pour encourager ses citoyennes et citoyens à adopter des pratiques plus vertes.

- Subvention pour l'achat d'un baril récupérateur d'eau de pluie
- · Subvention pour la plantation d'arbres
- · Subvention pour l'achat de couches lavables

Pour bénéficier de ces subventions, suivez quelques démarches simples et présentez les documents nécessaires.



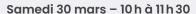
Consultez les détails sur les-coteaux.qc.ca/citoyens/ loisirs-vie-communautaire/ programmes-de-subvention

# Inscriptions obligatoires



# INITIATION À L'AQUARELLE

Atelier animé par l'artiste Céline Poirier



Atelier sur les thèmes du printemps et de Pâques. Création avec crayon, encre et carton aquarelle.

(i) Clientèle de tous âges Édifice Laurier-Léger (199, rue Principale) Gratuit

# CONFECTION **DE BIJOUX**

Samedi 20 avril – 10 h à 11 h 30

Création d'une décoration pour fenêtre avec billes, plumes, cristaux et vieux bijoux avec La Malette à bijoux.

(i) Duos formés par un adulte et un enfant

> Édifice Laurier-Léger (199, rue Principale) Gratuit



# COURS D'ART MULTIGÉNÉRATIONNEL

Par l'ÉFAIT, École de formation artistique Isabelle Turcotte

Du 22 avril au 17 juin 2024 - 8 semaines (pas de cours le 20 mai)

Lundis - 18 h 15 à 19 h 45

Les familles pourront explorer différents matériaux et techniques dans leurs créations artistiques. Le cours vise à stimuler la créativité et à enrichir l'image.

(i) 6 ans et plus

195, rue Principale

165\$ par famille (1 adulte et 1 enfant) pour la session + 20\$ par participante ou participant pour le matériel Familles de 3 acceptées (matériel en sus)

# Loisirs et culture

# Programmation de cours et activités de loisir

**INSCRIPTIONS - PRINTEMPS 2024** 

Résident: à partir du 25 mars dès 8 h 30 Non-résident: à partir du 8 avril dès 8 h 30



### PEINTURE POUR ENFANTS

Avec Manon Labelle

20 avril au 22 juin (6 semaines) Samedi de 8 h 45 à 10 h 15 ou de 10 h 15 à 11 h 45

(i) 7 à 12 ans Bibliothèque 80\$

### **RESTONS ACTIFS**

Avec Sylvie Lauzon

22 avril au 17 juin (8 semaines) Lundi de 13 h 30 à 14 h 30 Mercredi et vendredi de 9 h à 10 h

(j) 50 ans et plus Édifice Gilles-Grenier 1 cours: 45 \$ / 3 cours: 122\$

#### **PICKLEBALL**

22 avril au 17 juin (8 semaines) Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 19 h à 21 h

(i) 16 ans et plus École Léopold-Carrière Gym les Coteaux 45\$



#### YOGA

Avec Sophie Loiselle

23 avril au 11 juin (8 semaines) Mardi de 18 h 15 à 19 h 15 ou de 19 h 30 à 20 h 30

(i) 16 ans et plus Édifice Laurier-Léger 67\$

#### **BADMINTON**

23 avril au 11 juin (8 semaines) Mardi de 19 h à 21 h

(i) 16 ans et plus École Léopold-Carrière Gym les Coteaux 40\$

#### **ZUMBA**

Avec Christiane Arseneault

23 avril au 13 juin (8 semaines) Mardi et jeudi de 19 h à 20 h

(i) 16 ans et plus École Léopold-Carrière Gym St-Zotique 48\$

#### **OI GONG**

Avec Édith Chamberland

24 avril au 12 juin (8 semaines) Mercredi de 18 h à 19 h 15

(i) 16 ans et plus Édifice Laurier-Léger 65\$

# JARDIN COMMUNAUTAIRE

Le jardin communautaire municipal se situe au parc Émile-Asselin au 55, rue Sauvé. Il est inspiré des principes de la permaculture, c'est-à-dire que l'utilisation des engrais chimiques et des pesticides y est proscrite.

Toutes les personnes expérimentées ou non, jeunes et moins jeunes, souhaitant cultiver une parcelle de terre peuvent s'inscrire jusqu'à la fin du mois de mars. Une seule inscription par résidence sera acceptée.

#### Mode d'attribution

- Les jardinières et jardiniers de l'année précédente ont priorité lors de l'attribution des jardinets.
- Les lots vacants seront attribués selon la date d'inscription des personnes en attente d'un jardinet.
- Une liste d'attente sera créée pour celles et ceux qui ne se verront pas attribuer de jardinet.



# Vie communautaire

# CAFÉ-CONFÉRENCE

Coteau-Station, 1887-1994 L'âge d'or, les années 1950

Animé par Louis Richer, MGA

Samedi 11 mai - 10 h à 11 h 30

Rejoignez-nous pour explorer l'histoire fascinante de notre village ferroviaire à son apogée. Apportez vos souvenirs et vos photos afin d'enrichir cette expérience.

(i) Édifice Gilles-Grenier (21, rue Prieur) Gratuit

# INITIATION À LA POÉSIE

#### Samedi 4 mai – 10 h à 11 h 30

Cet atelier animé par Marie Clark propose de vous initier à la poésie moderne en vers libres par le plaisir et par le jeu. Différents exercices vous inviteront à jongler avec mots et sonorités, à créer des images nouvelles, à jeter un regard neuf et frais sur la réalité. Venez explorer votre voix intime et découvrir les poèmes qui sommeillent en vous.

(i) Clientèle de tous âges Édifice Laurier-Léger (199, rue Principale) Gratuit

# Bibliothèque

# **HEURE DU CONTE EN PYJAMA**

26 mars et 30 avril - 18 h à 18 h 45 Histoire, jeux, bricolage et collation.

(i) 3 à 5 ans Gratuit



## **NOUVEAUTÉS**

## Livres jeunesse:

- Les DIY de Maélie t. 11 Rusé comme un renard
- Lou! Sonata t. 2
- Je t'aime de tout mon cœur
- Fou du hockey t. 3, 4, 5 et 6

### **Livres adultes:**

- · Après les tempêtes
- · L'étoile du désert
- L'équation
- Mille baisers pour un garçon
- · Tu mérites mieux qu'un bain moussant



# La magie des mots

La magie des mots est un organisme communautaire dont la mission est de soutenir et d'accompagner des adultes dans leur apprentissage de la langue française, sur le territoire de Soulanges.

Les cours sont offerts à toutes les personnes âgées de 16 ans et plus.

- Cours de français
- Français langue seconde
- Préparation au TENS et au TDG
- · Littératie alimentaire, numérique, financière et en santé
- Activités pour les aînés
- Et plus encore!

Les dates de nos formations sont variables. Tous les deux mois environ, une formation portant sur l'une de nos littératies est ouverte.

Le tarif est de 30\$ par année et vous permet de bénéficier de l'ensemble des formations offertes pendant 12 mois.

Il peut y avoir des frais pour l'achat du matériel nécessaire. Ils sont de l'ordre de 10 \$ à 15 \$ selon la formation.

(i) 340, chemin du Fleuve Est

## Comment vous inscrire?

#### En ligne:

lamagiedesmots.com/inscription/

Par téléphone: 450 763-1331

#### Par courriel:

communication@lamagiedesmots.com



# Camp de jour

# INSCRIPTION À COMPTER DU 2 AVRIL 7 semaines | Du 25 juin au 16 août 2024 Du lundi au vendredi, de 9h à 16h

L'inscription au camp de jour se fera sur le site de la municipalité. Si vous êtes dans l'impossibilité de remplir notre formulaire Web, présentez-vous au comptoir du Service des loisirs (65, route 338). Tous les frais doivent être acquittés avant le début du camp.

Une soirée d'information aura lieu le mercredi 28 février à 19 h à l'édifice Gilles-Grenier.

(i) Résident des Coteaux de 5 à 12 ans – Places limitées 21, rue Prieur 115 \$ par semaine et par enfant

### SERVICE DE GARDE De 7h à 9h et de 16h à 18h

(i) 40 \$ par semaine et par enfant – le prix reste identique pour une semaine ou une journée

# Rappel SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT AU CAMP DE JOUR

Le camp de jour offre un service d'accompagnement spécialement conçu pour les enfants qui ont des besoins particuliers ou des limitations et qui sont désireux de participer à nos activités estivales.

Les parents ou tuteurs sont invités à remplir le formulaire publié sur le site de la municipalité et à le faire parvenir au Service des loisirs avant le 26 mars 2024 par courriel ou au comptoir de l'hôtel de ville.

Pour toute question ou assistance, n'hésitez pas à contacter Rachel Bélanger-Dufresne, coordonnatrice des loisirs, par téléphone au 450 267-3531, poste 225, ou par courriel à loisirs@les-coteaux.qc.ca.

# Rappel

### **TAXES MUNICIPALES**

Le premier versement est payable avant le 11 mars 2024.

### **STATIONNEMENT**

Le stationnement dans les rues est interdit de minuit à 7h jusqu'au 1er avril 2024.

### COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La prochaine collecte aura lieu le 3 avril. Pour en bénéficier, vous devez prendre rendez-vous en ligne avant 10 h le 29 mars.

### COLLECTE DE BRANCHES

La première collecte de branches aura lieu dans la semaine du 6 mai. Pour en bénéficier, vous devez prendre rendez-vous en ligne avant 10 h le 3 mai.

#### 15 AVRIL

Date limite pour retirer votre abri d'auto temporaire et vos clôtures à neige



Consultez le site Internet pour en savoir plus.

#### Municipalité des Coteaux

65, route 338 Les Coteaux (Québec) J7X 1A2

450 267-3531 | reception@les-coteaux.qc.ca www.les-coteaux.qc.ca

mun.lescoteaux

#### Heures d'ouverture

Lundi au vendredi: 8 h 30 à 12 h - 13 h à 16 h 30

Samedi et dimanche: fermé

## Conception graphique

Duval design communication